



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia

Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

MÉMORANDUM INTERNE

À :	Susan Lamb, juriste hors-classe de la Chambre de première instance	Date : 2 novembre 2012
DE :	M. Andrew CAYLEY & M ^{me} CHEA Leang Co-procureurs	<div style="border: 2px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;">ឯកសារបកប្រែ</p> <p style="text-align: center;">TRANSLATION/TRADUCTION</p> <p>ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date): 08-Nov-2012, 10:10</p> <p>CMS/CFO: Phok Chanthan</p> </div>
COPIES :	Toutes les équipes de Défense Toutes les parties civiles La Section d'appui à la Défense	
OBJET :	Questions relatives à l'état de santé de IENG Sary, qui fera l'objet de l'audience du jeudi 8 novembre 2012	

En réponse au courriel qui leur a été adressé par la Chambre de première instance le 24 octobre 2012, les co-procureurs soumettent par la présente une liste de questions qu'ils aimeraient voir traitées par les experts médicaux lorsqu'ils examineront M. IENG Sary et poseront leur diagnostic.

Aux Experts

Dans son mémorandum du 8 octobre 2012 (Doc. n° E238), la Chambre de première instance vous demande de porter un diagnostic sur l'état de santé de IENG Sary après l'avoir examiné en consultation, et de dire s'il est nécessaire de procéder à des analyses supplémentaires ou d'apporter des modifications à son traitement médical. Dans cette optique, les co-procureurs vous seraient reconnaissants de bien vouloir traiter les questions suivantes au cours de votre examen et dans votre rapport :

- 1) S'agissant du point 2 f) du mémorandum de Chambre de première instance, à savoir l'avis d'expert sollicité sur l'état de santé actuel de IENG Sary, veuillez indiquer les changements éventuels qui seraient survenus depuis le dernier examen que vous avez pratiqué.
- 2) Quel est votre pronostic médical concernant IENG Sary (par opposition au diagnostic) dans un avenir prévisible ? Quel est le taux de guérison chez les personnes atteintes de pathologies semblables (c'est-à-dire les pathologies les plus préjudiciables à l'état de santé actuel de l'Accusé) ?
- 3) S'agissant du point 2 g) du mémorandum de la Chambre de première instance, où elle demande à être informée de tous les changements que vous recommanderiez d'apporter au traitement de IENG Sary, veuillez répondre aux questions suivantes :
 - a) IENG Sary bénéficie-t-il du meilleur traitement médical qui existe, que ce soit au Cambodge ou ailleurs, pour améliorer son état de santé ?
 - b) La qualité de l'équipement médical et des autres installations à l'Hôpital de l'Amitié khméro-soviétique, qui sont utilisés



- quotidiennement et qui le seront à plus long terme, est-elle suffisamment bonne pour contribuer à augmenter au maximum ses chances de rétablissement ?
- c) La qualité de l'environnement immédiat de IENG Sary – c'est-à-dire les dimensions de sa chambre, l'atmosphère générale, le niveau sonore, la fréquence des visites des médecins et des infirmières – est-elle optimale pour contribuer à son rétablissement ?
 - d) Le régime alimentaire de IENG Sary est-il surveillé de manière appropriée, contrôlé et conçu pour lui apporter la meilleure nutrition en termes de quantité et de qualité d'aliments et de liquides, afin que son rétablissement puisse être le plus rapide et le plus complet possible ?
 - e) Les médicaments administrés à IENG Sary sont-ils de la meilleure qualité et ont-ils la bonne posologie pour améliorer son état de santé ?
 - f) IENG Sary reçoit-il les meilleurs conseils quant à l'exercice physique approprié pour améliorer ses pathologies spécifiques ? Si des conseils lui sont prodigués, IENG Sary les suit-il ?
- 4) Toutes les modifications au traitement de IENG Sary que vous avez recommandées dans votre Rapport médical du 3 septembre 2012 ont-elles été mises en œuvre, dans la mesure où tout ou partie de ces recommandations est toujours d'actualité ? Dans la négative, pour quelles raisons ?
- 5) Toutes les modifications au traitement de IENG Sary qui ont été recommandées par M. Lim Sivutha et M. Ky Bousuor lorsqu'ils ont déposé le 21 septembre 2012 devant les Chambre extraordinaires ont-elles été mises en œuvre ? Dans la négative, pour quelles raisons ?
- 6) Recommanderiez-vous d'apporter des modifications au traitement que l'Accusé reçoit actuellement ou qu'il doit recevoir ? Plus précisément, en qualité d'experts, recommanderiez-vous le recours à la chirurgie comme option thérapeutique pour les pathologies dont souffre IENG Sary? Y a-t-il d'autres médicaments dont vous recommanderiez la prescription ou des modifications de son traitement actuel qui devraient être mises en œuvre ?
- 7) Quels experts médicaux recommanderiez-vous, le cas échéant, pour compléter le diagnostic et traiter les pathologies les plus graves qui vous semblent affecter l'état de santé physique de IENG Sary ? Quelle expérience et quelles qualifications devraient, selon vous, avoir ces experts pour pouvoir donner les meilleurs conseils en vue d'améliorer les pathologies qui affectent le plus IENG Sary ?
- 8) Dans le cadre de l'examen auquel la Chambre de première instance vous a demandé de procéder, estimez-vous toujours que IENG Sary est *mentalement* apte à assurer sa défense et à être jugé, comme l'ont conclu le Dr Seen Fazel,



le professeur adjoint Lina Huot et comme vous l'avez vous-même conclu dans votre rapport du 3 septembre 2012 ?

- 9) À l'heure actuelle, si l'état de santé de IENG Sary nécessite encore des soins hospitaliers, pensez-vous qu'il pourrait suivre les débats grâce à des moyens audiovisuels, si les conditions appropriées étaient mises en place à l'hôpital (si certaines ne le sont pas déjà), comme par exemple :
- a) une chambre individuelle calme ;
 - b) un téléviseur placé de façon optimale ou un écran d'ordinateur de dimensions suffisantes ;
 - c) la réception d'un son de bonne qualité, par l'intermédiaire d'écouteurs ou de haut-parleurs ;
 - d) un lit ajustable de grande qualité permettant à IENG Sary de choisir le meilleur angle pour son dos et sa tête ;
 - e) un assistant juridique présent avec IENG Sary dans sa chambre pendant les séances d'audience, et
 - f) tous autres moyens que vous jugez susceptibles de l'aider à suivre pleinement les débats.
- 10) Dans le cas où vous estimeriez qu'en bénéficiant de ces conditions, IENG Sary serait en mesure de suivre les débats depuis l'hôpital (à supposer qu'il doive encore y rester pour le moment), pensez-vous que des ajustements aux horaires des audiences permettraient d'optimiser sa capacité à participer au procès ? Par exemple, un jour de pause après deux jours de témoignages, ou l'audition des témoignages un jour sur deux, ou tout autre aménagement approprié.

Nous vous remercions d'avance pour votre assistance en la matière.

